



**LA SOLVABILITE DES RURAUX ET LE FINANCEMENT BANCAIRE
DES ACTIVITES AGRICOLES AU MALI : CAS DE LA BANQUE
NATIONALE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLES (BNDA)**

Dr. SIDI MAMADOU DIALLO ¹

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION DE BAMAKO/USSGB
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION/FSEG
¹LABORATOIRE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT ET DECENTRALISATION

Doctorant IBRAHIMA HAMA ²

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION DE BAMAKO/USSGB
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION/FSEG
²LABORATOIRE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT ET DECENTRALISATION
Tel: 223 79 30 43 28

Dr. BOUBACAR SEKOU KEITA ³

INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MANAGEMENT/IHEM
³LABORATOIRE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT ET DECENTRALISATION

Résumé : Le financement bancaire des activités agricoles au Mali face à la capacité de remboursement des agriculteurs ruraux. Pour mieux étayer notre travail, nous avons pris le cas de la Banque Nationale de Développement Agricole du Mali (BNDA) comme champ d'étude. La question centrale est de savoir si les produits et services offerts par la BNDA sont en adéquation avec le niveau de revenu de la population rurale au Mali. Afin de mener à bien notre recherche, nous avons adopté un positionnement interprétativiste accompagné de démarche qualitative. Nos outils de recueil de données sont : l'observation participante, l'entretien et la revue documentaire. Nous avons dégagé comme résultat que les produits et services offerts par la BNDA sont en adéquation avec le niveau de revenu des populations rurales. Cela étant, nous avons toutefois formulé quelques recommandations qui pourraient bénéficier à la BNDA dans sa mission de financement pour le développement du secteur agricole. Comme principales recommandations l'accent devra être mis sur le pouvoir de louer à bail des matériels agricoles, des entrepôts et des installations de transformation et de pouvoir s'appuyer non seulement sur le recensement agricole, mais aussi sur une analyse plus approfondie de la structure et de la santé institutionnelles des coopératives de producteurs.

Mots-clés : Financement bancaire-Activités Agricole-Solvabilité-Risque.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10443025>

Published in: Volume 2 Issue 6



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Le Mali est un pays de l’Afrique de l’Ouest avec la spécificité d’être le pays le plus vaste Etat (superficie : 1,241 million km²) de la CEDEAO après le Niger. Pays membre de l’UEMOA, avec une population de plus 22 millions 395 mille 485 habitants dont 49,7% de femmes et 50,3% d’hommes, le taux de croissance démographique est de 3,3%, en 2022, le taux brut de scolarisation de l’enseignement secondaire s’élève à 41% alors que le taux de mortalité brut est estimé à 9,7 pour 1000 habitants en 2018. Ce qui lui donne une espérance de vie à la naissance de 58,9 ans en moyenne. Le taux de fécondité reste très élevé avec 5,9 enfants par femme (INSTAT, 2021 et BM, 2021).

Les auteurs continuent en expliquant que l’économie malienne est essentiellement rurale (57% de la population sont en milieu rural) et est dominée par le secteur agricole. Ce secteur fait travailler 80% de la population active et contribue environ au tiers du PIB (37%), de même que le secteur des services. Il est cultivé dans ce pays les céréales que sont le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le fonio, le blé, etc. et aussi quelques tubercules tels que l’igname, la pomme de terre et le manioc, à côté de la production fruitière et maraîchère (les bananes, les mangues et les oranges). Le coton est la principale culture de rente et représente une bonne partie des exportations. La filière coton est une source de revenu de beaucoup d’agriculteurs mais les cours mondiaux du coton demeurent faibles et instables ces dernières années. D’ailleurs, les exploitations agricoles produisent le coton à perte (Touré, Konipo & Diagne, 2020) et ceci depuis la chute du cours international du coton en 2005. Le taux de rentabilité interne (TRI) est estimé à hauteur de 3% dans les zones CMDT en 2019, avec plus de la moitié des producteurs de coton ayant une activité financièrement non rentable (57%).

En décembre 2007, l’Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO) et le Crédit agricole ont signé un accord pour le renforcement de la fourniture de services financiers aux ruraux et l’amélioration de l’accès au financement de l’agriculture pour les producteurs et agro-entreprises des pays en voie de développement. La première phase opérationnelle de cet accord a pris la forme d’une étude sur le financement de l’agriculture et du monde rural au Mali. Cette étude a été réalisée par des experts locaux désignés par la FAO, d’un expert international proposé par le Crédit agricole et d’un fonctionnaire de la FAO. Cependant, WAMPFLER, (2003) la pauvreté des zones rurales persiste et la multiplicité des besoins des populations augmente ; les services financiers sont donc sollicités pour une multitude d’activités notamment l’équipement agricole, le stockage, les activités des femmes et des dépendants, la diversification de l’agriculture etc.

L'agriculture reste un outil essentiel pour un développement durable et pour la lutte contre la pauvreté » (Banque Mondiale, 2008)

IFAD (2017) explique que l'accès aux financements pour les micros-entreprises rurales (MER) et les petites et moyennes entreprises (PME) est encore trop limité. En 2016, environ 60 pour cent des crédits octroyés par les banques étaient mobilisés en majorité pour les activités du tertiaire et moins de 1 pour cent pour l'agriculture.

WAMPFLER et LAPENU (2002) énoncent qu'à l'heure où l'on repose la question du rôle de l'agriculture au niveau mondial, notamment en termes d'autosuffisance alimentaire, le débat sur le mode d'agriculture que l'on veut promouvoir prend toute son ampleur. Dans ce sens, les modalités de financement de l'agriculture et le type d'exploitations visées par ces financements sont centraux car déterminants les agricultures du futur.

Selon la Banque mondiale, (2009) l'agriculture continue de ne recevoir qu'une faible partie des crédits accordés, ce qui laisse les agriculteurs, et tout particulièrement les petits exploitants, dépendants de leurs modestes économies et de sources informelles de crédit. En Afrique, seulement 10% du portefeuille total des banques commerciales revient au secteur agricole, industrie agroalimentaire comprise, et les prêts sont rarement octroyés aux petits producteurs

F.Hollinger, (2010) expliquent que dans la plupart des pays du Sud, l'offre et la demande de services financiers à l'agriculture ne concordent pas, que ce soit en termes de volume ou de type de service.

Pour les institutions financières, les risques (aléas climatiques, maladies des plantes et des animaux, volatilité des prix, absence de garanties) paraissent souvent trop élevés pour répondre durablement aux demandes de prêts. Côté emprunteurs, tout aléa de production peut résulter de difficultés à rembourser les crédits et dans la nécessité de puiser dans leurs actifs, au risque de perdre complètement le contrôle de leur outil de travail.

Brulé-Françoise et al., (2016) expliquent que l'amélioration de la situation des petits producteurs, qui contribuent de façon prépondérante à l'approvisionnement alimentaire, est un défi essentiel dans les pays en développement. L'accès au crédit de cette catégorie d'agriculteurs exige une approche spécifique, s'articulant sur des partenariats volontaristes entre institutions financières, acteurs des filières agroalimentaires et gouvernements.

B.. & Wampfler, (2008) disent qu'au fil des années 90, avec l'accroissement des inégalités et l'augmentation de la pauvreté, les politiques d'ajustement structurel, prônant le tout marché, sont à leur tour mises en cause et l'Etat est peu à peu réhabilité dans un rôle de correction des défaillances de marché. En matière de financement rural et agricole, la légitimité d'intervention

de l'Etat est progressivement reconnue en matière de régulation juridique et de contrôle du secteur. Aujourd'hui la question du rôle de l'Etat en matière d'orientation et de soutien du secteur pour une meilleure inclusion financière, est posée.

CT-CSLPb ,(2018) dise qu'au Mali, malgré la mise en œuvre de diverses politiques et stratégies pour le desserrement de la contrainte de financement des exploitations agricoles, l'accès au crédit est toujours très faible. L'environnement est caractérisé par l'insuffisance du financement agricole dans un contexte marqué par la faible bancarisation et les imperfections des marchés financiers.

1.1. La problématique

La problématique est plus préoccupante pour le secteur agricole où moins de 10% des agriculteurs possèdent un compte au niveau de ces institutions de crédit et moins de 3% utilisent le crédit formel institutionnel. En plus du faible accès, moins de 20% de ces crédits émanent des banques classiques et du système financier décentralisé.

Il serait intéressant de poser ces questions ci-après pour résoudre la problématique de la recherche:

Les produits et services offerts par la BNDA sont-ils en adéquation avec le niveau de revenus des populations rurales du Mali?

1.2. Questions secondaires :

- Quels sont les produits et services offerts par la BNDA au population rurales?
- Quels sont les contraintes qui empêchent les clients ruraux de la BNDA de rembourser convenablement les crédits qui leurs sont octroyer?

L'objectif de ce travail est d'analyser:

- Décrire les produits et services octroyés aux populations rurales par la BNDA
- Le système d'octroi de crédit par la BNDA au population rurale de Niono et koutiala plus spécifiquement
- Identifier les contraintes empêchant les paysans de Niono et Koutiala de pouvoir rembourser convenablement leurs crédits.

1.3.Revue de la littérature

Afin de satisfaire leur besoin de financement, les agriculteurs en générale font appel aux organismes financiers notamment les banques.

Le crédit à l'agriculture, comme à tout autre secteur de l'économie, constitue une opération de mise à disposition de capitaux à l'emprunteur pour un exercice optimal de son activité économique.

Martinet & Silem, (2008) expliquent étymologiquement, le mot crédit est d'origine latine « credere » qui signifie : « avoir confiance » ; « se fier à ». Il désigne « un acte de confiance se traduisant par un prêt en espèce ou en nature consenti par une personne, en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance. Crédit implique donc une réputation de solvabilité »

Le dictionnaire Larousse définit le crédit comme étant « un acte par lequel une banque ou un organisme financier effectue une avance de fonds, délai accordé pour un remboursement du montant de l'avance ». Partant de ce qui précède, on comprend mieux qu'accorder le crédit à quelqu'un c'est lui faire confiance ou croire en cette personne. Si nous revenons à la logique du banquier ci-dessus, le crédit est un prêt consenti par la banque à une personne (morale ou physique) pour un remboursement qui comprend non seulement le principal du montant prêté, mais aussi une rémunération en fonction de la durée du prêt et le risque qui pèse sur l'emprunteur. La rémunération qui est le loyer de l'argent prêté s'appelle intérêt.

Miller et Jones, (2010) l'expression « finance agricole », ici, désigne également le financement des chaînes de valeur agricoles (qu'il s'agisse du financement des chaînons individuels ou du financement d'une chaîne dans son ensemble), l'accent étant mis sur les besoins des petits producteurs. Le concept de financement des chaînes de valeur agricoles englobe les services financiers, les intrants et les services d'appui apportés auprès des acteurs individuels et/ou le long d'une chaîne de valeur pour répondre aux besoins et faire face aux contraintes de ces acteurs. Ces besoins peuvent concerner l'accès au financement, la sécurisation de ventes, l'acquisition de certains produits, la réduction du risque et/ou l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur

En effet selon la **Banque mondiale, (2009)** l'agriculture continue de ne recevoir qu'une faible partie des crédits accordés, ce qui laisse les agriculteurs, et tout particulièrement les petits exploitants, dépendants de leurs modestes économies et de sources informelles de crédit. En Afrique, seulement 10% du portefeuille total des banques commerciales revient au secteur agricole, industrie agroalimentaire comprise, et les prêts sont rarement octroyés aux petits producteurs. Dans le même temps, cette opération doit permettre de rémunérer les ressources ainsi transférées, et couvrir les coûts d'intermédiation de l'établissement prêteur.

1.4. Définition et Présentation des concepts afférents sur le financement des Activités Agricoles Au Mali

1.4.1. Etablissement Bancaires.

Une banque est une entreprise publique ou privée qui reçoit des fonds de la part des divers agents économiques, et qui les emploie sous forme de crédits ou de prises de participations.

En somme, une banque achète de l'argent à ceux qui en ont besoin.

Du fait de leur activité, les banques sont devenues peu à peu actionnaires significatifs d'un grand nombre d'entreprises. Aussi jouent-elles aujourd'hui un rôle décisionnaire essentiel dans la plupart des pays industrialisés.

Les banques sont, dans l'économie, celles qui créent la monnaie. Cela est vrai au sens strict, puisque les établissements comme la banque de France émettent les billets de banque ; mais en fait par le biais du crédit, toutes les banques créent de la monnaie. (Lexique des termes économiques).

Koné and Coulibaly, (2000) au plan national, la Banque Nationale du Développement Agricole (BNDA) a toujours été la seule institution publique chargée de la promotion du crédit rural.

Cette banque est l'institution publique de financement du monde rural au Mali.

Elle a été créée en 1981 suite à la disparition de la Société de Crédit Agricole et d'Équipement Rural (SCAER) dans le but d'apporter son concours technique et/ou financier à la réalisation de tout projet qui serait de nature à promouvoir le développement rural au Mali. Elle a été agréée comme banque en 1982 et constitue aujourd'hui la deuxième banque du pays en encours de crédit Koné and Coulibaly (2000).

D'après le dictionnaire économique et financier « une banque est une entreprise qui a une activité financière. Elle constitue, juridiquement, une institution financière régie par le code monétaire et financier. Sa fonction principale consiste à proposer des services financiers tels que collecter l'épargne, recevoir des dépôts d'argent, accorder des prêts et gérer les moyens de paiements. » Chaque banque est spécialisée selon son activité principale et sa clientèle.

Patrick. Monnet (2007) une banque est une entreprise qui gère les dépôts et collecte d'épargne des clients, accorde des prêts et offre des services financiers." Déduisons-en de cette définition, une banque est une entreprise ou un établissement qui fait la profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte en opération d'escompte, en opération de crédit ou en opération financière.

Selon Jean Meynaud (1957), avant d'octroyer des crédits, les banquiers doivent tout d'abord analyser de plus près chacun des dossiers présentés par chaque emprunteur. Ces dossiers concernent les éléments suivants : les garanties, la situation financière et les capacités financières du demandeur. Pour chacune des banques, l'octroi de crédit est un des opérations essentielles qui a besoin d'une attention particulière de la part des banquiers.

Olivier Pastre (1997) dit une banque a des rôles à accomplir sur le développement de l'économie et d'elle-même. Elle a aussi des activités à réaliser pour aider ses quotidiens.

1.5. Typologie des Banques :

Selon BENATSOU Djida Et Zaidi Sabrina (2018) expliquent que la nature de l'activité principale qu'exerce la banque, on distingue plusieurs types qui sont :

Banque d'épargne (banque de l'immobilier), Banque de dépôt, Banque d'investissement (d'affaire) , Banque Universelle, Banque Islamique

Les types de crédits :

Mansouri Mansour (2006) explique que Le crédit est consenti pour une certaine durée, cette durée est l'un des paramètres de classification des crédits¹¹. Ainsi, on peut distinguer trois types de crédit :

- Le crédit à court terme : lorsque la durée ne dépasse pas (01) an.
- Le crédit à moyen terme : la durée est comprise entre un (01) an et sept (07) ans.
- Le crédit à long terme : la durée est supérieure à sept (07) ans.

Boudinot A et Frabot (1972) décrivent le mot découvert « est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dans les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de « mieux vivre ». De ce point de vue, il est donc destiné à compléter les moyens de financement, dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de renouvellement

Selon Diakité (2014) le crédit peut être assortie de garanties. Elles permettent à la banque de s'opposer contre l'insolvabilité de l'emprunteur . Néanmoins , elles varient selon la nature du crédit , le montant , la durée et le client sollicite le crédit . pour l'auteur les garanties peuvent être :

- Réelles : Hypothèque, gage de fonds de commerce, gage de marchandises, gage de titres, cession de police d'assurance, etc.;
- Personnelles : en forme de caution;

- Morales : promesse d'hypothèque ou de gage, lettre d'intention venant d'un tiers, engagement irrévocable, etc.

1.6. Typologie des Crédits Bancaire.

Au sens de l'article 112 de la loi 90 /10 du 14 avril 1990 relative à la loi sur la monnaie et au crédit, le crédit est défini comme étant : « Tout acte à titre onéreux, par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie »

Les différents agents économiques (ménage, entreprise, etc.) éprouvent souvent des besoins de financement pour accomplir leurs fonctions de production, de commercialisations, de consommations. Pour les satisfaire, ces agents sollicitent fréquemment leur banquier pour bénéficier d'un appui financier, c'est-à-dire le crédit. Pour cela la banque offre divers types de crédits selon la durée, à savoir :

- **Les crédits d'exploitation, les crédits d'investissement, les Crédits finançant le commerce extérieur, les crédits aux particuliers**

1.7. Les Risque de crédits :

Selon Hennie van et al (2004) « Au cours de leur activité, les banques sont exposées à une vaste série de risques » dès qu'un créancier accorde un prêt à un débiteur, il court le risque que ce dernier n'honore pas ses engagements relatifs au service de la dette.

frauduleuses. De contrôles défectueux ou du non-respect des procédures

1.8. Risque opérationnel

L'accord de Bale définit le risque opérationnel comme « le risque de perte provenant de processus internes inadéquats ou défaillants, de personnes et systèmes ou d'évènements externes. D'un autre côté Thirlwell (2010, 2011) met l'accent sur un autre facteur comportemental ayant contribué à accentuer le risque opérationnel lors de cette crise, à savoir l'appât du gain, motivé par la rémunération et les primes des traders.

1.9. Le Risque de liquidité

La liquidité d'une banque centrale est sa capacité à fournir la liquidité dont le système financier a besoin. Le risque de liquidité inhérent dans ce cas est presque inexistant parce que la banque centrale peut toujours fournir de la monnaie banque centrale dont elle a le monopole d'émission Brunnermeier et Pedersen (2009) énoncent que cet article met l'accent sur un autre facteur d'importance et insuffisamment analysé. Il s'agit des fortes interactions entre le risque de liquidité dit « de financement » c'est-à-dire la possibilité que, sur une période donnée, une

banque soit incapable d'honorer ses engagements immédiats, et le risque de liquidité dit « de marché » c'est-à-dire le risque de ne plus pouvoir trouver la liquidité nécessaire sur les marchés.

1.10. Le Risque de Taux.

Selon Maes (2004) le rôle d'intermédiaire financier des établissements de crédit les expose structurellement au risque de transformation ou de taux, en finançant des actifs à long terme avec des dépôts ou d'autres formes de financements souvent libellés à court terme.

Figures N°1 : Cartographie de la zone cotonnière



Source : Issa Idrissa Maiga (2019)

Selon Maiga (2019) elle regroupe l'ensemble des zones géographiques se trouvant les producteurs du coton sur le territoire malien. La délimitation est faite par le principal acteur de la filière coton du Mali, la CMTD (Compagnie Malienne pour le Développement Textile). La zone est répartie sur quatre filiales délimitées par la CMTD. Elles sont la filiale centre, la filiale Nord Est, la filiale Ouest et la filiale Sud. Une petite portion du coton malien est produite dans la zone OHVN (office de la Haute Vallée du Niger)

Traoré et al. (2000) expliquent de manière générale, la pluviométrie diminue du Sud vers le Nord. La production agricole subit, en conséquence, des fluctuations importantes liées au démarrage tardif de la saison des pluies et très souvent par un arrêt précoce des précipitations. Lavigne Delville (1996) explique la hauteur des précipitations et leur répartition déterminent la durée du cycle végétatif des cultures car la température et l'ensoleillement ne sont pas limitant dans la zone. Le début de la saison des pluies permet l'installation des cultures et la durée doit permettre leur développement. Ainsi, une « bonne » saison des pluies correspond à une hauteur d'eau suffisante et une bonne répartition des pluies sans périodes sèches aux moments clés du développement des cultures

❖ Le riz :

Selon DNSI (1994) on retient que le riz est une filière stratégique pour le Mali puisqu'il joue un rôle important dans l'alimentation des populations et dans la formation des revenus des

producteurs. Le riz occupe 17 à 20% de la consommation céréalière au Mali soit 6% du budget de consommation des ménages

Les systèmes de production rizicoles au Mali sont :

- le système d'irrigation avec maîtrise totale de l'eau : ce système est dominé par l'Office du Niger qui produit environ 50% de la production nationale du riz.
- le système d'irrigation à submersion contrôlée : dominé par les Offices Riz « Ségou, Mopti),
- le Système de bas-fonds dominé par les bas-fonds de la CMDT,
- le système des Petits Périmètres Irrigués Villageois,
- le système de submersion libre dominé par les plaines de delta central.

DNSI (1998) explique que la part relative du riz paddy dans la production vivrière a sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie passant de moins de 15% dans les années 80 à plus de 25% depuis 1997. La production rizicole contribuait en 1998 pour 20 % de la valeur ajoutée totale de l'agriculture vivrière, 6% de celle du secteur agricole, 3,9 % du Produit Intérieur Brut National.

Figure N°2. Carte De La Zone De Niono



Source : SLACAER Niono

Tableau N°1 : Définition des systèmes de production de riz

Système de Production	Définition
Maîtrise totale de l'eau par gravité	C'est le système d'irrigation classique au Mali. Il existe seulement à l'Office du Niger (barrage de Markala), à Baguineda et en aval du barrage de Sélingué. Approximativement 60 – 70 000 ha de riz sont cultivés dans ce système par an. Le système est équipé de façon à permettre à l'utilisateur l'irrigation et le drainage individuel de chaque parcelle. En principe, l'irrigation est possible durant toute l'année, car les trois systèmes prennent l'eau du fleuve Niger qui est pérenne. Le riz est planté en pépinière et ensuite transplanté. Les variétés sont d'origine asiatique. Grâce aux engrais, les rendements moyens dépassent 4 tonnes de paddy/ha. La taille moyenne par exploitation est de 1-2 ha. A part des cas exceptionnels, il n'y a pas besoin de protection contre les crues (digues de ceinture), car les périmètres sont situés en amont sur le fleuve. La gestion des périmètres (maintenance, gestion, aménagement) est centralisée dans des offices parastatistiques. Un potentiel d'extension de ce type d'irrigation à grande échelle existe seulement à l'Office du Niger. Des potentialités très limitées existent à Baguineda et en aval de Sélingué. A part le riz, seulement la canne à sucre est produite de tels systèmes d'irrigation.
Maîtrise totale de l'eau par pompage, moyenne/grande échelle	C'est un système d'irrigation fréquent au nord du delta du fleuve Niger et son affluent le Bani, et de façon restreinte en bas du barrage de Manantali sur le fleuve Sénégal. Approximativement 12 000 ha de riz sont cultivés dans ce système. La taille moyenne des périmètres se situe entre 40 – 100 ha. Les exploitations moyennes sont plus petites qu'en maîtrise totale par gravité (< 0,5 ha). Les exploitants ne sont en général pas des riziculteurs travaillant uniquement sous irrigation mais ils ont aussi des champs de cultures sèches ou de riz non irrigué. Les aspects agronomiques sont semblables au riz d'irrigation à maîtrise totale par gravité. Le système est équipé de façon à permettre à l'utilisateur l'irrigation et le drainage individuel de chaque parcelle. Seulement la prise d'eau sur le fleuve se fait par pompage pour alimenter le canal principal. Le reste est par gravité. En principe, l'irrigation est possible durant toute l'année, (pas sur le Bani) car le système prend l'eau du fleuve Niger ou du fleuve Sénégal, qui sont pérenne (pas le Bani). Les périmètres se trouvant sur le fleuve Niger ont, en majorité, besoin de protection contre les crues (digues de ceinture), car les périmètres sont situés le long du fleuve. Le potentiel d'extension de ce type d'irrigation existe principalement sur le fleuve Niger, et sur le Bani mais de façon limitée sur le Sénégal. A présent

	<p>seule le riz les cultures maraîchères sont cultivées dans ces périmètres. La possibilité de diversification existe.</p>
<p>Maîtrise totale de l'eau par pompage, exploitation privée ou familiale</p>	<p>C'est un système d'irrigation fréquent au nord-est du delta du fleuve Niger. Approximativement 1.500 ha de riz sont cultivés dans ce système. La taille moyenne des périmètres se situe entre 10 – 20 ha. La taille par exploitant est en général très petite (0,3 ha). Les systèmes sont équipés de canaux en terre simple et de systèmes de drainage rudimentaires. En principe, l'irrigation est possible durant toute l'année, car les systèmes de pompage prennent l'eau du fleuve Niger, qui est pérenne. Parfois les petits périmètres se trouvent loin d'un bras principal du fleuve, qui est asséché durant la contre saison. Le côté agronomique est semblable au riz d'irrigation à maîtrise totale par gravité. Les périmètres se trouvant sur le fleuve Niger ont, en majorité besoin de protection contre les crues (digues de ceinture), car les périmètres sont situés le long du fleuve. La gestion des périmètres (maintenance, gestion de l'eau, aménagement) est faite par der groupements spontanés (ou familiaux), créés avec l'appui des projets. La gestion est indépendante de l'Etat. Le potentiel d'extension de ce type d'irrigation existe principalement sur le fleuve Niger, en particulier sur les berges du fleuve. A présent seul le riz est cultivé dans les périmètres. Une possibilité de diversification par le blé existe</p>
<p>Submersion libre</p>	<p>C'est un système de production du riz sans irrigation au sens strict. Il s'agit de planter le riz dans des zones d'inondation naturelle du fleuve Niger. Approximativement 150 000 ha de riz sont cultivés sous submersion libre et contrôlée. La taille moyenne de chaque exploitation se situe autour de 10 ha, dépendant principalement du nombre de bœufs de travail dont le ménage dispose. Dû aux aléas climatiques la crue du fleuve est variable en hauteur, date d'arrivée et durée, avec des répercussions directes sur les rendements. Un potentiel d'extension de ce type de production dans les conditions cadre actuelles n'est pas probable car les rendements – et par conséquent – les revenus tirés de cette production sont trop bas.</p>
<p>Submersion contrôlée</p>	<p>Il s'agit d'un système d'irrigation classique car l'intérieur des casiers il n'y a pas de canaux ou drains. En termes d'aménagement, la submersion contrôlée comprend une digue de ceinture pour protection contre les crues, et des ouvrages de contrôle de remplissage et vidange du casier. Ce sont des ouvrages de grande taille. La taille des casiers</p>

	est de plusieurs milliers d'ha. L'avantage par rapport à la submersion libre est que (i) la vitesse de la montée et la hauteur totale de la crue sont réduites, et (ii) l'eau reste à l'intérieur du casier au-delà de la durée de la crue. En conséquence, les rendements augmentent de 50 % - 100 % par rapport à la submersion libre. Le riz est semé en direct avec les premières pluies avant l'arrivée de la crue. Dû aux aléas climatiques la crue du fleuve est variable en hauteur, date d'arrivée et durée, avec des répercussions directes sur les rendements.
--	---

Source : Amadou. Cissé et al. (2001)

2. Méthodologie de la recherche

Selon Mays et Pope, (1995) « Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. »

L'auteur poursuit en affirmant que la recherche qualitative est généralement interprétative : il ne s'agit pas de tester des théories, mais bien de comprendre un phénomène donné à partir d'interprétations, de témoignages ou d'opinions recueillis.

La méthode de recherche qualitative que nous avons utilisée dans cette étude est l'approche de **l'étude de cas**. Conformément au processus d'analyse des données des études de cas (Stake, 1995), les données provenant des observations et des entretiens individuels ont été retranscrites textuellement et l'analyse des données qualitatives a été réalisée selon la méthode d'analyse de contenu thématique.

3. Les Résultats de la recherche.

3.1. Les Produits offerts par la BNDA ;

Description des produits et services octroyer aux populations rurales par la BNDA et l'identification des contraintes empêchant les paysans de NIONO de pouvoir rembourser convenablement les crédits

3.2. Les produits et services.

La BNDA offre une large gamme de produit et service sont : Dépôt à terme (compte bloqué), compte ordinaire, emprunts, les produits digitaux (E-BNDA, Bnda tabale,) épargne junior, prêt

✓ Dépôt à terme :

S'agit d'un compte de dépôt bloqué et rémunéré dont le montant et la durée sont déterminés de façon contractuelle. Le taux de rémunération varie en fonction de la durée et du montant.

Le client a la possibilité de faire un retrait partiel sous forme d'avance sur DAT.

Conditions

- Disposer au préalable d'un compte ordinaire
- Lettre de demande d'ouverture du dépôt à terme ;
- Montant' minimum exigé : 500. 000 FCFA ;
- Durée de vie minimale de 3 mois

✓ **Compte ordinaire** :

La BNDA, principal acteur financier de l'agriculture malienne, vous propose un large choix de produits et de services

Conditions d'ouvertures :

Statuts et Règlement de l'Organisation paysanne, Récépissé de l'Organisation paysanne, Lettre de demande d'ouverture avec mention des signataires, Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, Liste des membres du Bureau, Copie pièce d'identité des mandataires et les certificats de résidence .

Fonctionnalités :

Les opérations sont effectuées par présentation des cartes client d'au moins deux mandataires, par chèque, autres effets et par ordre de virement écrit.

Les opérations sont en temps réel ; les dates de valeur sont celles établies par la loi bancaire.

Emprunt :

La BNDA est le principal acteur financier de l'agriculture malienne. Elle vise à offrir aux différents acteurs du monde rural une solution financière globale couvrant l'ensemble de leurs besoins de financement à court, moyen et long terme

Les Crédits à court terme :

La BNDA dispose d'une gamme variée de prêt court terme destiné à la réalisation de diverses activités des organisations paysannes et des petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA)

Les crédits à moyen terme :

Nous offrons une gamme de produits destinés à la modernisation moyens de production agricole

Les produits digitaux disponible à la BNDA sont :

E-BNDA : E-Bnda est le service de banque en ligne de la BNDA. Il est doté de plusieurs fonctionnalités que sont : la consultation de solde, édition de relevés de compte, la commande de chéquier, opposition sur chèque et les virements dans la zone UEMOA. L'accès à la plateforme se fait avec un identifiant et un mot de passe remis au client par la banque. Le service est disponible 7/7 et 24/24. Les frais de souscription sont de 1000 F.CFA + TAF pour les particuliers et 3.000 FCFA+ TAF pour les entreprises

Pour avoir accès à E BNDA, vous devez être client de la banque. Vous devez remplir au préalable le formulaire de souscription disponible en agence e téléchargeable également en cliquant ici (insérer le lien). A la fin de votre souscription l'agence vous remet un identifiant et un mot de passe qu'il faut la première connexion.

Bnda tabale : Vous êtes client BNDA et vous souhaitez souscrire pour avoir l'information à temps réel sur les opérations réalisées sur votre compte à travers une not souscrivez au service d'alertes SMS. Pour se faire vous avez deux possibilités :

Sois-vous pré-souscrivez à distance en composant #913#, et alors vous disposez d'un délai de 30 jours pour finaliser la souscription en agence.

Sois-vous vous rendez directement en agence pour souscrire

Epargne junior : Compte destiné aux enfants de 0-17 ans dont la gestion est confiée à un mandataire. Pour ce type de compte, la banque exige un dépôt minimum à l'ouverture de Compte qui est de 12.500 F.CFA. Aucun frais n'est associé à ce compte. A la BNDA les clients peuvent disposer d'une carte magnétique liée au compte d'épargne. Le taux de rémunération sur le Compte épargne est de 3,5% et les intérêts sont versés sur le compte de façon semestrielle.

Documents : Carte NINA, une carte nationale d'identité ou un passeport valide du tuteur légal
Certificat de résidence du tuteur légal, Acte de naissance de l'enfant

Avantages : Dépôt minimum de 12 500 FCFA, Frais de tenue de compte gratuit

Taux de rémunération : 3,5% d'intérêt versés sur le compte de façon, Mise à disposition gratuite de la première carte magnétique (carte bancaire)

Prêt : L'objectif de la banque est d'offrir aux différents acteurs du secteur économique une solution financière globale couvrant l'ensemble de leurs besoins de financement à court et moyen terme.

Analyse de forme : La demande de prêt du promoteur de la PMA bien datée et signée, La copie de la pièce d'identité ; La copie du consentement BIC daté et signé ; La copie du rapport de solvabilité ;

Analyse de fonds : Les justificatifs de l'objet du financement sollicité ; L'absence d'impayés, Bouclage du schéma de financement pour chaque type d'opération ; Absence d'incident particulier dans le dénouement des concours précédents ; Constitution de garanties conformes aux politiques de crédit de la BNDA en fonction du concours sollicité.

Les critères spécifiques d'analyse en fonction de l'emprunteur (Organisation paysanne) :
La demande globale ; La fiche de présentation de l'Organisation Paysanne ; S'assurer de

l'entente et la cohésion au sein de l'OP ; S'assurer du renouvellement correct des instances de gestion et de l'existence d'infrastructures collectives ; Contrôle du niveau de la productivité (rendement) par rapport à la moyenne ; S'assurer de la capacité de remboursement de l'OP ; Tenir compte de la spécificité inhérente de chaque type de financement, par exemple (tracteurs, intrants ; Pour les tracteurs, l'existence de l'apport personnel sur le compte. La certification de la caution solidaire ne sachant ni lire ni écrire.

Les opérations de la BNDA : La BNDA offrent les opérations suivantes : compte, produits Digitaux, Virement ; stratégie SFD ; transferts en devises ; les crédits aux SFD

Compte : Compte ordinaire appelé aussi compte courant : L'ouverture de ce compte vous permettra d'effectuer vos opérations de retraits, de dépôt, de transferts nationaux et internationaux en toute simplicité.

C'est un compte qui permet de faire des transactions et opérations financières telles que le virement du salaire, l'encaissement de chèques, la réalisation de virements, les opérations bancaires par Internet, l'octroi de crédits, les facilités de caisse, etc.

La plupart de ces opérations sont effectuées par chèque et par ordre de virement écrit. Elles sont effectuées en temps réel et les dates de valeur sont celles établies par la loi bancaire.

Produit Digitaux : Plus besoin de vous déplacer pour vos opérations courantes. Vous avez la possibilité de consulter le solde de vos comptes ; d'éditer des relevés de compte et relevé identité bancaire, de commander des chéquiers et des cartes magnétiques, de faire des oppositions sur chèque et de procéder à des virements dans toute la zone UEMOA.

L'accès à la plateforme se fait avec un identifiant et un mot de passe remis au client par la banque et le service est disponible 24/7.

Virement : Il s'agit d'un virement Externe Domestique c'est à dire entre la BNDA et les autres banques du Mali ainsi que les transferts dans la zone UEMOA

Les différents documents à fournir : Demande de transfert, Pièce d'identité du demandeur, Pièces justificatives ou factures proforma de l'achat ou de la commande, Au-delà de 5 Millions, le type de virement utilisé est SICA (Système Interbancaire de Compensation Automatisé).

Stratégie SFD : La BNDA dans la réalisation de son objectif de développement rural a toujours estimé que les SFD sont un vecteur important dans la distribution du crédit agricole.

Aussi, la réforme institutionnelle en cours est une aubaine pour poursuivre et renforcer son articulation avec le secteur dans un cadre assaini et maîtrisé. Cette volonté apparaît dans ses propositions d'axes stratégiques pour la période 2013 à 2015 dans lesquelles, elle a notamment

défini comme objectifs : La confirmation de sa position de leader dans le financement bancaire de l'agriculture au Mali en développant les services bancaires et la distribution de crédits en faveur des producteurs agricoles, directement ou par l'intermédiaire des systèmes financiers décentralisés, La poursuite du financement des structures de microfinance ayant démontré leur fiabilité en s'appuyant sur une approche classique d'analyse du risque clientèle.

La BNDA a envisagé plusieurs options d'intervention dans le secteur de la microfinance :

La poursuite du financement des structures de microfinance ayant démontré leur fiabilité en s'appuyant sur une approche classique d'analyse du risque clientèle, La prise de participation dans le capital d'une Institution de Microfinance (IMF), La création d'une filiale d'IMF ;

La Création d'un guichet microfinance, La signature de conventions de coopérations opérationnelles avec une ou plusieurs IMF portant sur Le Mobile Banking : utilisation des IMF comme agents agréés et ouverture du service à leurs clients, La monétique : Installation de GAB dans les points de vente des IMF et offre de cartes prépayées, La coopération avec des IMF pour le paiement des revenus du coton aux producteurs, Le transport de fonds.

La signature d'un protocole d'accord de gestion et d'assistance technique avec une structure de microfinance locale pour contrôler et son conseil d'administration, et sa gestion. A cet effet, il s'agit : De prendre une participation dans le capital de la structure de microfinance qui doit avoir la personnalité juridique nécessaire pour le faire de fournir une assistance technique permettant d'assurer une bonne gouvernance et une bonne rentabilité de la structure (par exemple DGA, DFC et Directeur du Crédit), De la mise à disposition de ligne de crédit permettant la couverture de l'ensemble des besoins de refinancement de la structure de subventionner les écarts de rémunération de l'assistance technique.

Transferts en devise : La banque a des partenaires sûrs pour faciliter vos différentes transactions les produits de transfert garantissent des transferts d'argent rapides, sécurisés et fiables.

Les différents documents à fournir : Demande de transfert, Pièce d'identité du demandeur, Pièces justificatives ou factures proforma de l'achat ou de la commande, Imprimé Demande de change de devise.

Les crédits aux SFD : Constituent une solution efficace de lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi la BNDA a noué avec eux depuis plusieurs années une articulation technique et financière pour étendre son impact et sa portée afin d'atteindre les populations les plus éloignées. La BNDA dispose d'une gamme variée de prêts moyen et court terme destinés à la réalisation des diverses activités des systèmes financiers décentralisés (SDF)

Les SFD peuvent bénéficier de plusieurs types de crédit à savoir : Crédit court terme aux SDF, Objet : Refinancement SDF Durée : 24 mois maximum, Modalités de remboursement : Une échéance unique.

Critères d'appréciation du dossier : Avoir un opérateur agréé par la Banque, Être à jour de ses engagements vis-à-vis de la Banque, Avoir un taux de recouvrement interne supérieur ou égal à 95%, Respecter les ratios prudentiels et de gestion définis par la BCEAO.

Crédit moyen terme aux SDF : Objet : Refinancement SDF Durée : 24 mois < d < 10 ans, **Modalités de remboursement :** en échéances mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles.

Critères d'appréciation du dossier : Avoir un opérateur agréé par la banque ou être autonome financièrement et institutionnellement, Être à jour de ses engagements vis-à-vis de la banque, Avoir un taux de recouvrement interne supérieur ou égal à 95 % des échéances appelées, Respecter les ratios prudentiels et de gestion définis par la BCEAO.

Les Services Bancaires : Le Transfert ; L'encaissement des chèques ; Le change ; Les dépôts et retrait d'argent au guichet ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte

3.2. Les contraintes des agriculteurs.

Le développement du secteur agricole continue de se heurter à des défis bien connus qui existent de longue date, qui font obstacle à l'offre et à la demande de services financiers agricoles. Ces obstacles sont notamment, mais non exclusivement : une piètre infrastructure, une clientèle extrêmement dispersée, une faible valeur ajoutée, une gestion défailante des activités de production et postérieures à la production, des systèmes de commercialisation peu développés et désorganisés, des services de formation et d'éducation agricoles inadéquats et l'absence de système de gestion des risques efficaces pour faire face aux vulnérabilités.

Le secteur du coton qui est à « haute priorité /faible valeur » supplante des secteurs à « haute priorité/haute valeur » comme le riz. Les politiques agricoles et les programmes de soutien ne favorisent pas un secteur agricole diversifié et à vocation commerciale. Le soutien massif accordé, essentiellement sous forme de subventions aux facteurs de production, vise à accroître la production de coton et de riz. Les systèmes de commercialisation et d'échange de la plupart des autres filières sont en revanche insuffisamment financés et mal organisés ce qui n'incite guère les banques à investir dans des secteurs autres que la filière coton.

Le nombre limité d'agences bancaires implantées au Mali continue de limiter l'accès au

financement dans les zones rurales. Selon l'enquête de Global Findex de 2011, la probabilité pour un adulte vivant dans une zone rurale du Mali d'être titulaire d'un compte est inférieure de plus de moitié à celle d'un adulte vivant en ville, puisque le pourcentage d'adultes titulaires de comptes est actuellement de 7 % pour les résidents des zones rurales et de 18 % pour ceux des zones urbaines. Les agences bancaires sont peu disséminées dans le pays, en raison essentiellement de la forte dispersion et de la faible densité de la population malienne en dehors des centres urbains.

Les entrepreneurs agricoles ont des difficultés à présenter des projets susceptibles d'attirer des financements bancaires. De nombreuses banques ont beaucoup de difficultés à trouver des projets qu'elles pourraient financer sur la base de besoins du marché bien établis. Sur le plan financier, un projet finançable est généralement un projet que les banques sont prêtes à financer parce que l'investissement aura un rendement financier. Les promoteurs de projets n'ont souvent pas la capacité de préparer les solides dossiers commerciaux requis par les départements des prêts des banques. L'offre restreinte de projets susceptibles d'être financés par les banques au Mali pourrait également aussi tenir au nombre de sociétés compétentes pour aider les entrepreneurs à formuler ces projets.

Les grandes chaînes de valeur hors coton sont encore mal organisées et manquent de compétences professionnelles. À l'exception de la filière coton, les chaînes de valeur agricoles ne sont ni bien structurées ni bien organisées. Les associations interprofessionnelles, lorsqu'elles existent, ont des difficultés à coordonner les parties prenantes. Cela tient très probablement au manque de capacités et de compétences professionnelles à tous les niveaux – producteurs, négociants, ainsi que transformateurs et exportateurs. La plupart des parties prenantes d'une filière n'ont pas les compétences requises pour formuler des stratégies commerciales ou gérer une activité commerciale pour pouvoir développer leurs entreprises agricoles/agro-entreprises.

3.3. Recommandation :

Il est essentiel, pour soutenir les objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance à long terme du Mali, de développer un système de financement et de gestion des risques agricoles privilégiant la modernisation de l'agriculture pour favoriser la transformation économique du pays.

Il est recommandé d'adopter une démarche globale du renforcement des capacités, mettant l'accent sur la formation des compétences bancaires nécessaires pour évaluer et gérer les risques de la clientèle agricole (agriculteurs, coopératives, transformateurs de produits agricoles,

gestionnaires d'entrepôts, négociants), développer des produits et des services ciblés, essentiellement pour accroître la productivité et faciliter le déplacement des produits le long des chaînes de valeur (prêts à moyen et long termes, crédit-bail, services de paiement, crédits-entrepôt) et améliorer les procédures/processus internes qui sous-tendent le développement de lignes de produits de banques agricoles à vocation commerciale.

Des lignes de crédit et de garanties dédiées et bien structurées peuvent donner l'impulsion nécessaire à de tels investissements, notamment si elles s'accompagnent d'une assistance technique, en l'occurrence dans le domaine des services bancaires axés sur l'agriculture.

Le secteur du crédit-bail n'est guère développé au Mali, et il n'offre qu'une gamme limitée de produits au-delà de la location à bail de voitures et de camions. Pour accroître les investissements dans le secteur de l'agriculture et des agro-entreprises et la productivité des activités, il est essentiel de pouvoir louer à bail des matériels agricoles, des entrepôts et des installations de transformation. Il sera important de collaborer avec le secteur privé et les bailleurs de fonds dans le but d'éliminer tous les obstacles juridiques et réglementaires pour pouvoir mettre en place des conditions propices à un marché du crédit-bail. Il faudra à cette fin, sans toutefois s'y limiter : **Revoir et définir un régime fiscal adapté au crédit-bail ; Accélérer le processus d'informatisation du registre des sûretés mobilières ; Examiner les droits et obligations de toutes les parties à un accord de crédit-bail, et les conditions de reprise des biens loués à bail ; Déterminer la mesure dans laquelle les banques seraient prêtes à offrir des produits de crédit-bail au titre de matériels ; et Fournir un soutien et des formations à la BNDA pour les aider à mettre en place de nouveaux produits de crédit-bail axés sur les zones agricoles ayant un potentiel élevé.**

Une étude de la demande de financement agricole, mettant essentiellement l'accent sur la situation des coopératives de producteurs, aiderait la BNDA à mieux comprendre les besoins de financement du secteur agricole. Il serait extrêmement utile, pour la BNDA, de pouvoir s'appuyer non seulement sur le recensement agricole, mais aussi sur une analyse plus approfondie de la structure et de la santé institutionnelles des coopératives de producteurs.

Ces efforts produiraient des éléments pouvant servir de base à la formulation de nouvelles stratégies et à la conception de nouveaux produits qui permettraient d'offrir à un plus grand nombre de petits producteurs de meilleurs services et de les intégrer au marché

Conclusion

L'analyse réalisé dans cet article nous a permis de mettre en évidence les contraintes des cultivateurs qui n'arrivent pas à rembourser convenablement leur crédit, à chaque fois qu'elles décident de se financer

A travers la partie théorie de ce travail, nous avons clarifié les concepts sous-jacents du financement bancaire des activités, ce que nous avons pu accomplir à l'aide de la littérature existante sur ce sujet. Nous avons également pu détailler les outils et les méthodes permettant de financer les activités agricoles.

Notre intégration au sein de la BNDA nous a permis d'apporter un aspect pratique à cette recherche. En effet, suite à l'obtention de ces informations, nous avons pu faire une présentation détaillée des produits offerts par la BNDA. Afin de mener à bien notre recherche, nous avons employé un modèle qualitatif, employant comme outils de recueil de données l'observation directe, l'entretien et la revue documentaire. Nous avons donc eu l'opportunité de détailler notre approche méthodologique. À l'issue de notre analyse, nous pouvons dire que les produits et services offerts par la BNDA sont en adéquation avec le niveau de revenus des populations rurales du Mali. Cela étant, nous avons toutefois formulé quelques recommandations qui pourraient bénéficier à la BNDA dans sa mission de financement pour le développement du secteur agricole.

Suite à cette analyse, nous encourageons la BNDA à poursuivre le développement de ses produits et services en fonction des besoins des exploitants agricoles afin de catalyser l'innovation auprès du secteur agricole.

Références

- (K.), M. (2004). Interest rate risk in the Belgian Banking sector Banque nationale de Belgique. *Financial Stability Review*, , p. 157-179.
- B., W. (2003). *Comment adapter les services financiers aux besoins des exploitations familiales ?*
- Bernard, K. (1993). La gestion des risques dans L'industrie bancaire. *Revue d'économie financière*, n°27,, pp. 345-364.
- Delville, L. (1996). *Gérer la fertilité des terres dans les pays du Sahel : diagnostic et conseil aux paysans*. (éd. GRET). Paris.
- FAO. ((04/03/2023)). Rome .
- HennievandGreuningSonjaBrajovicBratanovic. (2004,). *Analyse et Gestion du Risque Bancaire : Un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier*, (éd. 1ère édition). Paris,; édition ESKA.
- INSTAT. (2022). *Rapport sur les principaux résultats définitifs du module agriculture intégré dans la phase cartographie du recensement général de la population et l'habitat* (éd. 6, Vol. 6). BAMAKO, INSTAT, MALI: INSTAT/ MALI édition 6.

- J., T. (2010 December). *ThirlwMany headed hydra : Operational Risk is Everywhere in your Business so Learn to Manage it", The Treasurer.*
- J., T. (2010 November). *Basel III and operational risk : the missing piece ?"*, *FS Focus, Financial Services,* Faculty, ICAEW,.
- Jones., M. e. (2010). *Le financement des chaînes de valeur agricoles : outils et leçons."* .
- MAIGA. (2019). United Nations Conference on Trade and Development ;. *United Nations.*
- Martinet, A. C. (2008). *Lexique de Gestion et de Management* (éd. 8e éd. Dunod). Paris.
- Meynaud, J. (1957). Les Banques face à la politique de crédit. *Revu économique, Vol. 8, , Vol. 8,.*
- Olivier, P. (1997). *La Banque"*, *Collecte les essentiels.* Paris: Edition Milan,.
- Patrick, M. (Juillet 2007). *Technique bancaire.*
- Patrick, M. (Juillet 2007). *Technique bancaire.*
- TOURE.LetThione.D. (2020). TOURE. L et ThDéterminant de l'accès au Crédit des producteurs de Coton au Mali, *South Asian Journal of Social Studies and Economics. TOURE. L et Thione. D, 2020 : Déterminant de l'aSouth Asian Journal of Social Studies and Economics, 6(3), TOURE. L et Thione. D, 2020 : Déterminant de l'accès au Crédit des producteurs de Coton au Mali, South Asian JouP 44-59. doi:TOURE. L et Thione. D, 2020 : Déterminant de l'accès au Crédit des producteurs de Coton au Mali, Shttps://doi.org/10.9734/sajsse/2020/v6i330170;*
- TraorÉS.B., a. (2000). *Adaptation à la sécheresse des écotypes locaux de sorghos du Mali. Sécheresse.* (CMDT, Éd.) MALI.
- Wampfler, B. (2001-2002). « La microfinance au service de l'agriculture familiale »,Résumé exécutif du séminaire international,. *Wampfler B. & Lapenu C. 2002, « La microfinance au service de l'agriculture famDakar Sénégal, Afraca /Cirad/Cta/Mae /Enda-Graf/Fida Cerise, Français/Anglais, Ministère Français des A, (pp. 21-24 janvier). SENEGAL.*
- WAMPFLER, B. (2002). *La micro finance au service de l'agriculture familiale.*